

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2017

L'Assemblée est présidée par M. Renaud LAURETTE, président de l'association, assisté d'un secrétaire de séance, M. Michel DUNAND, secrétaire de l'association.

Lieu : **salle Marie-Laurencin à Balma**

- Nombre de présents : **35** personnes
- Nombre d'adhérents présents : **18** au moment des votes
- Nombre de pouvoirs : **7**
- Nombre total d'adhérents : **99**

Les adhérents ont été convoqués à l'AG par courrier électronique du 14 mars 2017 et par « La lettre » distribuée dans les boîtes aux lettres de Balma le 13 mars 2017

Début de séance : **20h40**      Fin de séance : **23h00**

### **1 Ordre du jour**

- Rapport moral et financier de l'année 2016
- Budget prévisionnel 2017
- Orientation 2017 : point sur les actions en cours, recensement des nouvelles actions.
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

### **2 Rapport moral 2016**

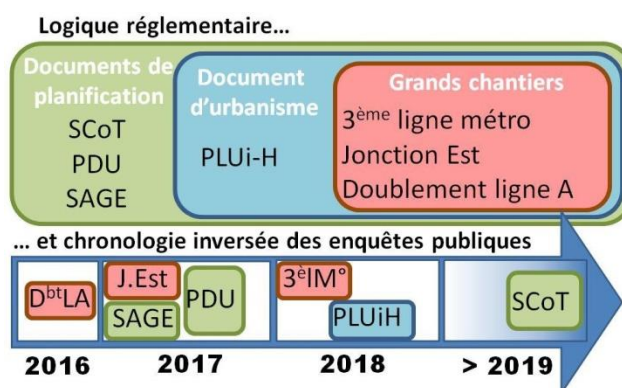
#### **2.1 Présentation**

##### **Une avalanche de projets :**

Nous avons réalisé des analyses et émis des avis (mis en lignes sur notre site) sur des documents et desancements de chantiers majeurs et structurants sur le développement à venir de la commune de Balma lors des concertations et enquêtes publiques.

Cela s'est fait dans un contexte où le nombre de projets et leurs impacts sont particulièrement importants, sans que l'on ait un réel accès aux études et données initiales de ces projets (plus particulièrement pour les grands chantiers).

On peut constater une vraie incohérence entre la logique réglementaire et la chronologie des enquêtes publiques.



Les projets concernés sont les suivants et se poursuivent en 2017 :

Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doublement de la ligne A du métro</li> <li>• Jonction Est</li> <li>• Troisième ligne de métro</li> <li>• Enquête mobilité 2020-2025-2030</li> </ul>
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan guide d'aménagement de Balma</li> <li>• PLUi-H</li> <li>• Révisions du SCoT</li> </ul>
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SAGE</li> <li>• Aménagement du Noncesse</li> </ul>

### Connaître la biodiversité

Nous continuons les observations et collectons grâce à nos deux partenariats signés en 2016 l'un avec OBMP et l'autre avec NMP et la mairie de Balma, les observations de leurs bénévoles. Nous en sommes à 3500 observations déposées directement sur le site, 1500 observations issues d'échanges et 750 espèces identifiées.

Les actions principales ont été les suivantes :

Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature de la convention sur l'inventaire (2 grandes zones d'observation prioritaires ont été retenues pour 2017 : zone sud de Balma et zone nord est)</li> <li>• Liens avec l'Observatoire de la Biodiversité</li> <li>• Partenariat Nature Midi-Pyrénées</li> </ul>
Evolution du site	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle version du site pour collecte directe des observations depuis un mobile</li> <li>• Diffusion à d'autres communes (St Orens)</li> </ul>
Sorties et Manifestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation sur les oiseaux</li> <li>• Sorties botaniques</li> <li>• Méthodes d'observations avec NMP</li> </ul>

### Des activités en réseau

La démarche de co-construction de notre cadre de vie et de notre environnement que porte notre association nous a poussés à participer ou à porter la création de groupes de travail démocratiques :

## APCVEB

Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais

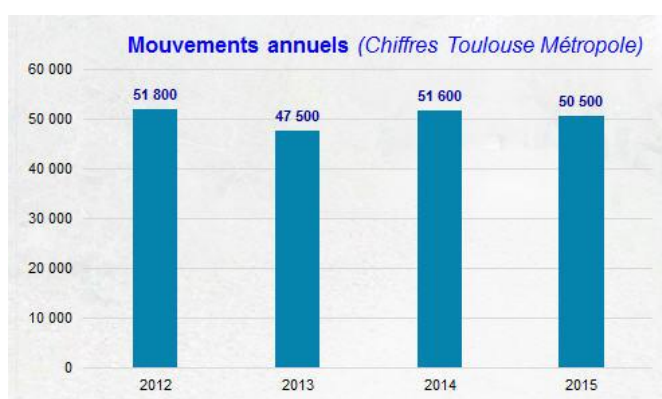
Collectif Terres Fertiles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à la création d'un collectif pour la préservation et la mise en projet des terres agro-naturelles de la vallée de l'Hers (21 communes de Toulouse-Métropole sont concernées)</li></ul>
Aménagement de Balma	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'un atelier spécifique au sein de l'association pour établir et proposer un modèle pour le développement de Balma</li></ul>
Conseil de développement de Balma	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le conseil de citoyens proposé au maire par l'APCVEB en juillet 2014 a débuté ses travaux en tant que Conseil de Développement de Balma (Loi Voynet pour les communes de plus de 20 000 habitants)</li><li>• Contribution à la première saisine « Peut-on préserver une commune entre ville et campagne ? Comment ? »</li><li>• Animation du groupe de travail transverse et Balma sud</li></ul>

### Les avions de Lasbordes :

L'Aérodrome est propriété de Toulouse-Métropole depuis 2007. L'APCVEB est membre du comité et de la commission consultative qui regroupe une 40 taine de personnes (2 réunions dans l'année 2016). Notre Maire Vincent Terrail Noves et Sophie Daman (suppléante) participent à la commission de suivi (groupe décisionnaire restreint). Ce nouveau fonctionnement qui ne laisse à l'Aviation Civile qu'un rôle d'expert technique ralenti les procédures. A ce jour, la seule possibilité pour les plaintes des riverains est de déposer un message sur

[www.toulouse-metropole.fr/missions/deplacements/aerodrome-toulouse-lasbordes/visiteurs-riverains](http://www.toulouse-metropole.fr/missions/deplacements/aerodrome-toulouse-lasbordes/visiteurs-riverains)

Une balise sonore a été installée à Vidailhan en juin 2015, mais aucun résultat n'est communiqué compte tenu de la méthode de mesure employée considérée comme inadaptée pour les petits aérodromes (temps d'intégration des mesures trop important).



### Ondes :

Nous avons émis un avis sur la campagne d'installation des nouveaux compteurs Linky

### Et aussi :

Nous poursuivons nos activités de communication et d'influence en continuant de développer deux axes stratégiques :

Atelier communication	<ul style="list-style-type: none"><li>• Refonte de la lettre annuelle</li><li>• Plan de communication autour de nos actions</li><li>• Réunion publique comme invité du « café politique » sur le thème « Balma horizon 2030 »</li><li>• Réponses aux questions</li></ul>
Charte sur l'Aménagement de Balma	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un bilan d'étape a été préparé en vue d'un échange avec la Mairie.</li></ul>

## 2.2 Questions / Remarques

- Beaucoup de personnes se plaignent du peu d'information et de transparence sur la constitution du CODEV et sur l'identité de ses membres. Certains évoquent le tirage au sort comme désignation des membres.
  - Il faut rappeler que les CODEV sont régis par la loi Voynet. Les Conseils de développement permettent de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir la décision politique. Forces de proposition, attachés à la construction collective par le débat, les Conseils de développement s'efforcent d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales. Ils sont une des représentations de la société civile. Pour Balma la constitution du CODEV a été de regrouper des personnes représentatives de la société civile ayant un avis circonstancié (associations, entreprises, commerces, universitaires, personnes engagées...).
- Des explications sont fournies sur les enjeux d'urbanisation qui planent sur la partie sud de Balma et sur l'ex ZAD de Lasbordes
  - Aucun projet n'ayant été lancé par la municipalité précédente, les terrains de la ZAD (La Zone d'Aménagement Différée est un outil de préemption destiné à permettre la réalisation d'un projet d'aménagement dans un secteur soumis à une forte pression foncière, elle permet de figer pendant 12 ans le prix du foncier) de Lasbordes sont à nouveau soumis à la pression foncière dans une zone à fort enjeux de construction (SCoT, jonction est, zone de Malpère et d'albige, etc.). Une zone de projet en bordure sud de la route de Quint a pu être lancée juste avant l'expiration des 12 ans par la nouvelle municipalité. Cette zone est donc devenue un levier de négociation fort avec Toulouse-métropole pour préserver l'avenir agro-naturelle de l'ex ZAD.
- La nouvelle présentation de la lettre est appréciée. Certains regrettent qu'un article entier n'ait pas été consacré aux conséquences désastreuses pour les vélos de la rénovation du boulevard Als Cambiots
  - Beaucoup de contradictions existent sur ce boulevard : tout d'abord sa réalisation sans consultation des associations concernées puis l'explication pour le peu de respect des voies vélos qui versent sur les voies de circulation, qu'elles seraient en zone 30 c.a.d en zone prioritaire aux piétons (et donc aux

vélos), sans réellement de piétons, avec séparation centrale des voies de circulation et sans aucun panneau de limitation de vitesse.

- Pollution due à l'aérodrome
  - La consommation annuelle de carburant est de 410 000 litres. Ce qui représente à peu près la consommation annuelle d'une 20 taine de voitures.

### 2.3 Approbation du rapport moral

Pour : 24

contre : 0

Abstention : 0

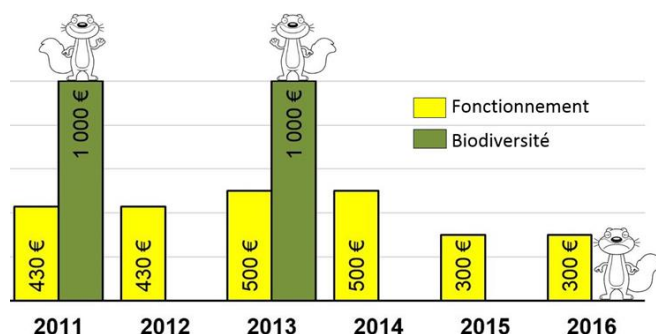
Résultat : approuvé à l'unanimité

## 3 Rapport financier 2016

### 3.1 Compte d'exploitation

Exercice 2016					
Recettes			Dépenses		
	nb	cot	€		€
Cotisations Familles	32	16 €	512,00 €	Lettre de l'APCVEB	704,80 €
Cotisations individuelles	35	10 €	350,00 €	Assurance Aviva	181,00 €
Subvention Annuelle Mairie			300,00 €	Boissons : AG, soirées débats	44,74 €
Intérêts Livret A			24,88 €	Ahésion UFCNA	30,00 €
Dons (Posters orchidées)			50,00 €	Divers : enveloppes Timbres	105,40 €
				Adhésion COPRAE	18,00 €
<b>Total Recettes</b>			<b>1 236,88 €</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>1 083,94 €</b>
	<b>99</b>	<b>adhérents</b>		<b>Résultat 2016</b>	<b>152,94 €</b>

Le résultat positif est expliqué par les économies réalisées sur des dépenses budgétées pour l'exercice 2016 pour des premières restitutions de résultats d'inventaire. L'inventaire n'ayant pas commencé, ces économies seront reportées sur les dépenses de l'année 2017.



### 3.2 Trésorerie

<b><u>Avoirs au 31/12/2015</u></b>		
Société Générale	1 230.04 €	
Livret A	2 774.78 €	
Espèces	36.21 €	4 041.03 €
<b>Résultat 2016</b>		<b>152.94 €</b>
<b><u>Avoirs au 31/12/2016</u></b>		
Société Générale	1 364.30 €	
Livret A	2 799.66 €	
Espèces	30.01 €	4 193.97 €

### 3.3 Budget prévisionnel 2017

Prévisionnel 2017					
Recettes			Dépenses		
	nb	cot	€		€
Cotisations Familles	25	16 €	400,00 €	Lettre de l'APCVEB	860,00 €
Cotisations individuelles	48	10 €	480,00 €	Assurance Aviva	190,00 €
Intérêts Livret A			20,00 €	Frais d'animation	240,00 €
Subvention Annuelle Mairie			500,00 €	Ahésion UFCNA	40,00 €
Sub. Exceptionnelle Mairie (inventaire)			1 000,00 €	Adhésion COPRAE	20,00 €
				Divers : enveloppes Timbres	50,00 €
				Restitution résultat inventaire biodiv	1 000,00 €
<b>Total Recettes</b>			<b>2 400,00 €</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>2 400,00 €</b>
	<b>98</b>	<b>adhérents</b>		<b>Résultat 2016</b>	<b>0,00 €</b>

Une étude de coût permet de revenir à une « lettre » d'un format 4 pages pliées.

### 3.4 Questions

Pas de questions.

### 3.5 Approbation du rapport financier

**Pour : 24**

**contre : 0**

**Abstention : 0**

**Résultat : approuvé à l'unanimité**

## 4 Orientations 2017

### 4.1 Propositions

**Enjeux : projet de ville, PLUiH et SCoT**

Le modèle de développement urbain n'est pas encore adapté aux enjeux environnementaux de demain.

Le rôle des corridors écologique n'est pas suffisamment pris en compte dans les visions d'aménagement

Nous demandons l'abandon du modèle actuel de développement au profit d'un modèle basé sur la trame verte et bleue et les centralités. Nous demandons la suspension de la Jonction-Est et la définition d'une vision sur Lasbordes.

**Enjeu : les nouvelles tranches de la ZAC Gramont**

Quels enseignements des premières tranches pour les nouveaux projets ?

Quelle place à la concertation ?

Quelle prise en compte d'une trame verte et bleue pas encore définie ?

Quelle gestion des déplacements dans un secteur déjà engorgé ?

L'appel d'offre pour les études d'aménagement s'est déroulé sans information du public ni même du Conseil de Développement de Balma

Nous demandons la mise en place d'un groupe de travail entre élus, techniciens et citoyens pour préparer cette opération, comme ce fut le cas pour l'écoquartier.

**Enjeu : le sud de la route de Castres**

Un périmètre temporairement gelé le temps de définir un projet dans le secteur

Quel avenir pour ce secteur aux enjeux multiples :

- Terres agricoles fertiles
- Corridor de la vallée de la Saune
- Proximité de la jonction Est
- Prolongation du trajet de la LMSE
- Secteur Malepère en pleine expansion

**Enjeu : éviter les aménagements incohérents (exemple Boulevard Als Cambiots)**

Une piste à vélos qui débouche sur un passage étroit où les voitures vont serrer les cyclistes alors qu'une piste existait de bout en bout !

**Enjeu : Associer les citoyens au devenir de Balma**

La délégation des compétences à la Métropole conjuguée à une concertation déficiente laisse le citoyen loin des décisions qui concernent sa ville. Une contribution active dans la vie publique est nécessaire.

Des initiatives publiques en nombre

- Lancement d'une nouvelle tranche de travaux à Vidailhan
- Mise en route du PLUiH et révision du SCoT
- Plan mobilité
- Travaux en cœur de ville

Une concertation insuffisante

- Malgré la mise en place des comités de quartier et du conseil de développement, les sujets importants ne leur sont pas communiqués en amont pour contribuer à la réflexion

### Une vigilance nécessaire

- Un projet de ville pas assez durable
- Insuffisance de vision sur le secteur Lasbordes et celui de l'Hers
- Une trame verte et bleue en retard
- Une concertation à renforcer

### **Des valeurs à défendre : Territoires en partage**

Consolider entre les citoyens une approche de co-construction de la ville, dans l'intérêt général et la transparence.

#### Préserver

- Notre patrimoine et nos ressources naturels pour les générations futures
- La qualité de notre cadre de vie

#### Anticiper

- Les évolutions économiques, sociétales et environnementales

#### Favoriser

- Le vivre ensemble dans la diversité

#### Rechercher les points d'équilibre

- Entre nature et aménagement
- Entre les différents acteurs du territoire

### **Une méthode : des ateliers participatifs**

Le principe des ateliers est d'être ouverts à tous ceux qui le souhaitent. Le sens de l'intérêt collectif, la capacité à dialoguer et respecter les points de vue, le désir de proposer des solutions durables et un peu de disponibilité pour participer sont les principales qualités requises.

#### Biodiversité

- Poursuite de l'inventaire et de la connaissance des milieux
- Activités thématiques autour de l'arbre
- Recensement et protection des arbres remarquables
- Manifestation autour des rapaces

#### Aménagement de Balma

- Propositions pour la trame verte et bleue
- Sécurisation de la vallée de l'Hers
- Valorisation des abords des cours d'eau
- Interpellations pour Vidailhan

#### Déplacements doux

- Diagnostic du réseau cyclable et propositions



Autres ateliers destinés à démultiplier notre capacité d'action. Venez contribuer tout en découvrant de nouvelles techniques.

### Cartographie

- Formation aux techniques cartographiques et aux outils associés.
- Réalisation de cartes en support aux autres ateliers.

### Web

- Refonte du site de l'APCVEB pour un meilleur accès à l'information et une lisibilité sur tous supports.

### Communication

- Mieux communiquer pour toucher un public plus large.

## **4.2 Discussions**

- Certaines personnes présentes s'interrogent sur la dégradation des échanges entre la Mairie et l'association.
  - Les relations devraient être plus importantes notamment grâce à notre agrément environnement, ce qui n'est pas systématiquement le cas. Sinon les relations dépendent souvent des relations qu'entretiennent individuellement les personnes. On peut analyser notamment à travers nos subventions que les activités de protection d'environnement et de la biodiversité ne sont pas la priorité de la commune. Toutefois le lancement du CODEV, la signature de la convention et les discussions sur le plan d'aménagement de Balma vont dans le bon sens. La découverte fortuite de l'appel d'offre lancé sans information public sur les nouvelles tranches de la ZAC Gramont pose de réelle question sur la volonté de dialogue.
- Un risque existe d'abattage de chênes remarquables pour la réalisation d'une construction rue des chênes.
  - L'analyse du PLU indique que les arbres sont protégés sur la parcelle concernée. L'APCVEB suite à son intervention auprès de la mairie, soutient et recommande que le voisinage alerte par écrit la mairie du risque ressenti.

## **5 Renouvellement du conseil d'administration**

### **5.1 Candidats 2017**

Rappel : les membres sont élus pour 2 années consécutives sans limitation du nombre de mandat.

#### **Démission en cours d'année 2016 :**

Marie-Christine LARTIGUE, Christian CABANEL.

#### **Sortants :**

Pascal PREL.

#### **Candidatures 2017 :**

Jean-Luc FOURNEAU, Pascal PREL.

## 5.2 Approbation des candidatures 2017

Pour : 24

contre : 0

Abstention : 0

Résultat : approuvé à l'unanimité

## 5.3 Nouveau conseil d'administration

2 : élus en 2016 1 : élus en 2017	Nom
2	Jean-François ALBERT
2	Annie DAMON
2	Michel DUNAND
1	Jean-Luc FOURNEAU
2	Renaud LAURETTE
2	Laurent MEYNARD
1	Pascal PREL

## 6 Questions diverses

Pas de question

## 7 Signatures

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Balma, le 04 avril 2017.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Renaud LAURETTE

Michel DUNAND